

Sentiers

Entre deux



Pour atténuer de prochaines crises

Coronavirus, climat — Armons nous contre nos dénis de réalité



On ne choisit les lois de naturelles

vendredi 20 mars 2020, par André-Jean

Entre la crise sanitaire, présente, et la crise climatique, patente, d'autres menacent. Comment aider à regarder en face la réalité matérielle qui est la nôtre, se remémorer les lois naturelles qui nous gouvernent, évaluer leurs conséquences, contraintes et opportunités, sur nos vies et nos organisations ?

Dès la fin janvier, la ministre de la santé Mme Buzyn, selon ses propos [1], avait averti le Gouvernement que les élections municipales ne pourraient pas se tenir. Le 30 janvier, l'OMS déclare l' « Urgence Internationale ». Dès le mois de février 2020, les informations publiques sur la diffusion du Covid-19, le potentiel de contamination avant immunité collective, le taux de létalité (mortalité) permettaient à quiconque se souvenait des règles de trois apprises en CM1-CM2 pouvait d'un rapide calcul comprendre que l'ampleur des décès pouvait atteindre le nombre de mort de toute la seconde guerre mondiale pour la France [2]. Et pourtant le premier tour des municipales a été exigé par des personnalités considérées comme des responsables politiques. Beaucoup de journalistes relayaient sur le même plan les diverses informations et questions. Des foules encore nombreuses se rassemblaient dans les parcs et jardins le dimanche 15 mars. Les réseaux sociaux relayaient les infox. Les simples lois de la biologie étaient ignorées. Nous avons tardé. Nous en payons déjà le prix en morts et en pertes économiques.

Les lois physiques qui gouvernent les changements climatiques sont connues et publiées depuis plus d'un siècle. Doubler le taux de dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère devrait conduire à un réchauffement moyen à la surface de la terre de 5°C avaient clamé Svante Arrhenius, chimiste suédois en 1896. Depuis plus de trente ans, l'OMM, l'Organisation météorologique mondiale [https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_m%C3%A9t%C3%A9orologique_mondiale] et le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_d%27experts_intergouvernemental_sur_l%27%C3%A9volution_du_climat], tous deux organes des Nations Unies, précisent la même chose. Les personnes concernées sont déjà nombreuses. Elles se compteront en milliards d'ici quelques décennies et les morts en nombre certainement supérieur au cumul de ceux provoqués par les conflits armés depuis un siècle. On sait, comme pour la crise sanitaire actuelle, que les décisions prise maintenant n'auront d'effet que plus tard. Tout retard dans l'action sera payé très cher en vies humaines et en coûts économiques. Les média ont cru que leur rôle était d'organiser des tribunes sur lesquelles ils animaient la confrontation entre des représentants de connaissances scientifiques consensuelles et des spécialistes autoproclamés. Les fake news continuent à emplir les réseaux sociaux. Nous procrastinons !

La culture scientifique et technologique fait défaut dans ses fondements les plus essentiels. Nos relations sociales envahissent tellement notre réel que nous en oublions la nature animale, biologique, chimique, physique, de nos constitutions et de nos besoins. Les volontés humaines, même regroupées dans des choix collectifs via la politique, ne peuvent rien contre les lois naturelles. Les ignorer nous vouent à en subir les contraintes. Elles nous interdisent d'en saisir les opportunités, c'est à dire les éventuels bienfaits technologiques. L'insuffisante culture scientifique et technologique des média favorise une mise en scène des problèmes à aborder comme s'il s'agissait de faire trancher une controverse par un jury ou par l'opinion d'un public pris à témoin. Les exemples fourmillent : homéopathie, vaccins, ondes électromagnétiques, OGM, utilisation de l'énergie nucléaire, nano-technologies, utilisation des produits phytosanitaires, et bien d'autres.

Pour beaucoup, la scolarité est lointaine, oubliée comme un exercice formel sans lien avec la réalité de la vie. Peut-être ignorons-nous les enseignements de Rousseau et Condorcet... *La seule autorité légitime que l'école est en droit d'admettre est l'autorité scientifique* [3]. Adultes, citoyens, professionnels, parents, comment aider nos contemporains à renouer le lien avec cette

autorité de la connaissance scientifique qui n'a pour justification que celle des lois naturelles de notre monde matériel ? Comment, aujourd'hui, avec les moyens dont disposent nos sociétés, renouer avec une éducation populaire au sens le plus noble du terme ? Virginie Tournay, dans une note du CEVIPOF de SciencesPo [4] propose la création d'une haute autorité de la culture scientifique. Son objectif serait d'accompagner le décideur public lorsqu'il est confronté à une multitude d'informations de qualités inégales en contexte de choix scientifiques et technologiques hautement controversés (evidence-based-policy).

Les hautes autorités ne sont pas des panacées. Dominique Bourg et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme proposent la prise en compte du long terme et des connaissances scientifiques avec une troisième chambre constitutionnelle ayant des pouvoirs réels [5]. L'*Association Climat Énergie Humanité Médias* et *The Shift Project* co-organisent les *Entretiens de Combloux* [<https://theshiftproject.org/entretiens-de-combloux/>] pour *montrer aux journalistes pourquoi les enjeux de transition dépassent de loin la rubrique « environnement »*. D'autres suggestions existent probablement, il faudrait les recenser. Encore faut-il admettre que *l'état de nos connaissances ne saurait être un supermarché dans lequel on pourrait ne choisir que ce qui nous convient et laisser en rayon ce qui contredit nos opinions* [6]. Les organismes scientifiques et les universités, les Académies scientifiques et technologiques doivent se prononcer. L'OPECST, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [https://fr.wikipedia.org/wiki/Office_parlementaire_d%27%C3%A9valuation_des_choix_scientifiques_et_technologiques] est dans son rôle. Les agences d'expertise aussi. L'idée ne serait évidemment ni de les remplacer ni de les regrouper. Il s'agirait plutôt de les relayer vers le public notamment via les médias. Il s'agirait de donner à ce relais des moyens appropriés et une forme institutionnelle. L'autorité publique relayant alors l'autorité des connaissances scientifiques et technologiques, celle des lois naturelles et matérielles. Les choix citoyens par leurs représentants ou par des voies de démocratie directe auraient alors d'autant plus de légitimité que la connaissance des lois de la nature et des technologies qui s'observent mais ne se votent pas, serait d'autant mieux partagée et prise en compte.

[1] Les regrets d'Agnès Buzyn : « On aurait dû tout arrêter, c'était une mascarade », Le Monde, 17 mars 2020

[2] Dès février tout un chacun pouvait savoir que la diffusion du virus pourrait atteindre 50 à 70 % de la population, que le taux de létalité avoisinait les 2 %. Ces deux seuls nombres permettent d'estimer à plus de 500 000 les personnes qui pourraient en décéder dans un pays comme la France. Avec 60 millions de morts la deuxième guerre mondiale aurait fait disparaître 2,5 % de la population mondiale.

[3] Eirick Prairat, Professeur de Philosophie de l'éducation, membre de l'Institut universitaire de France (IUF), Université de Lorraine, The Conversation, 20 octobre 2019, 21:40 CEST : « Ce que Condorcet a encore à nous dire sur l'éducation » [<https://theconversation.com/ce-que-condorcet-a-encore-a-nous-dire-sur-l-education-125113>]

[4] Virginie Tournay, septembre 2018, Pour une haute autorité de la culture scientifique –

Un Science Media Centre fondé sur l'éducation populaire
[<http://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/HauteAutorite%20CultureScientifiqueNoteCEVIPOFVTreluOGVVT.pdf>]

[5] Dominique Bourg, Pour une 6e République écologique
[https://www.odilejacob.fr/catalogue/documents/temoignages-actualite-enquetes/pour-une-6e-republique-ecologique_9782738127273.php], Odile Jacob, 2011

[6] Le consensus scientifique n'est pas un supermarché — Science et Pseudo-Sciences n°330, éditorial [<https://www.pseudo-sciences.org/-330->]